

A L'ISSUE DE
L'ELECTION,
L'EMPLOYEUR DOIT
TRANSMETTRE
(dans les 15 jours) :

1 exemplaire
du procès-verbal
d'élection au centre
de traitement des
élections
professionnelles,
à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires
du procès-verbal
d'élection à
l'inspecteur du travail.



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES

cerfa
n° 10113 *04

DP
EL 03

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr
Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION Raison sociale : <u>ADREXO(U45)</u> Adresse : <u>Avenue de Rome</u> <u>ZI st eugenie</u> Code postal : <u>66270</u> Ville : <u>LE SOLER</u> SIRET de l'établissement : <u>31515491352101664</u> Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso</u> Numéro de convention collective (IDCC) : <u>7311</u> <i>Mention indispensable</i> INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION Durée du mandat des élus : <u>4</u> années ou bien <u>1</u> mois (si élection partielle) Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection DP : <u>1</u> S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐ Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>19/11/2010</u> (Suite au verso)	II COLLÈGE CONCERNÉ DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL <i>Ne cocher qu'une case</i> Collège unique ☐ 1 ^{er} collège : ouvriers, employés ☒ 2 ^{ème} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☒ Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral ☐ COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent) Ouvriers ☐ 1 ☒ Employés ☐ 2 ☒ Techniciens ☐ 3 ☒ Agents de maîtrise ☐ 4 ☒ Ingénieurs ☐ 5 ☐ Cadres ☐ 6 ☐ Autres : (préciser) <u> </u> 7 ☐ <i>Ex : journalistes, pilotes...</i>
---	---

III RÉSULTATS DU 1 ^{er} TOUR DES ÉLECTIONS Date du 1 ^{er} tour (JJ/MM/AAAA) : <u>05/02/2016</u> Horaire d'ouverture du scrutin : <u> </u> Horaire de clôture du scrutin : <u> </u> Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher) ☐ Oui ☒ Non A. Nombre d'électeurs inscrits A = <u>223</u> B. Nombre de votants B = <u>154</u> C. Bulletins blancs ou nuls C = <u>8</u> D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = <u>146</u> Le quorum a-t-il été atteint ? QUORUM = $E = \frac{A}{2} = \frac{223}{2} = 111$ ☐ Non si D est inférieur à E ☒ Oui si D est supérieur à E Nombre de listes présentées au premier tour : <u>4</u> Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = <u>6</u> Quotient électoral (2 décimales) : $G = \frac{D}{P} = \frac{146}{6} = 24.33$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (seuler une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

BOADI TANO FAUSTIN
QUAEYBEUR ALDO
ARNAUDY CLAUDE
FOUNS FREDERIC
KOFFI MEHA
CONILL JEAN PIERRE
JANDON PATRICIA
MONNET JEROME
PEROT ALAIN
BUCHART BERNARD
ROUSSET GILLES
QUETIER DOMINIQUE
NAVABAS MARGUERITE
BROTO FRANCOISE
LOISEAU SYLVIE
DAVID YVAN
GOMEZ JEAN YVES

Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communales	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valablement recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{K+1}{V}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste
1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	1 ^{er} siège 9	2 ^{ème} siège 10	3 ^{ème} siège 11	12	13
H	FO		16	16	80	5	16	0	16	16			
H	FO		16	16	80	5	16	0	16	16			
H	FO		16	16	80	5	16	0	16	16			
H	FO		16	16	80	5	16	0	16	16			
F	FO		16	16	80	5	16	0	16	16			
H	CAT		49	49	245	5	49	2				Elu	
F	CAT		49	49	245	5	49	2				Elu	
H	CAT		49	49	245	5	49	2	16.33	16.33			
H	CAT		49	49	245	5	49	2	16.33	16.33			
H	CAT		49	49	245	5	49	2	16.33	16.33			
H	CGT		11	11	22	2	11	0	11	11			
F	CGT		11	11	22	2	11	0	11	11			
F	CFTC		70	70	347	5	69.4	2				Elu	
F	CFTC		70	70	347	5	69.4	2				Elu	
F	CFTC		70	68	347	5	69.4	2	23.13			Elu	
H	CFTC		70	70	347	5	69.4	2	23.13	17.35		Elu	
H	CFTC		70	69	347	5	69.4	2	23.13	17.35			

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1 ^{er} tour :		
NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
SCARLE BEGIS	FO	
ALDO QUAEYBEUR	FO	
CLAUDE ARNAUDY	FO	
FREDERIC FOUNS	FO	
MEHA KOFFI	FO	
PIERRE CONILL	FO	
PATRICIA JANDON	FO	
JEROME MONNET	FO	
ALAIN PEROT	FO	
BERNARD BUCHART	FO	
GILLES ROUSSET	FO	
DOMINIQUE QUETIER	FO	
MARGUERITE NAVABAS	FO	
FRANCOISE BROTO	FO	
SYLVIE LOISEAU	FO	
YVAN DAVID	FO	
YVES GOMEZ	FO	

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1 ^{er} tour, indiquez pour chacune :			
NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

A L'ISSUE DE
L'ELECTION,
L'EMPLOYEUR DOIT
TRANSMETTRE
(dans les 15 jours) :

1 exemplaire
du procès-verbal
d'élection au centre
de traitement des
élections
professionnelles,
à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires
du procès-verbal
d'élection à
l'inspecteur du travail.

MT1



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA FORMATION
PROFSSIONNELLE
ET DU DROIT SOCIAL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa
n° 10113 *04

DP

EL 03

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr
Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée

I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION Raison sociale : <u>ADREXO(045)</u> Adresse : <u>Avenue de Rome</u> <u>Z.I st eugenie</u> Code postal : <u>66270</u> Ville : <u>LE SOLER</u> SIRET de l'établissement : <u>31515491352101664</u> Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso</u> Numéro de convention collective (IDCC) : <u>7311</u> <i>Mention Indispensable</i>	II COLLÈGE CONCERNÉ DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <i>Ne cocher qu'une case</i> Collège unique ☐ 1 ^{er} collège : ouvriers, employés ☒ 2 ^{ème} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☒ Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral ☐ COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <i>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)</i> Ouvriers 1 ☒ Employés 2 ☒ Techniciens 3 ☒ Agents de maîtrise 4 ☒ Ingénieurs 5 ☐ Cadres 6 ☐ Autres : (préciser) 7 ☐ <i>Ex : journalistes, pilotes...</i>
---	--

III RÉSULTATS DU 1 ^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS Date du 1 ^{er} tour (JJ/MM/AAAA) : <u>05/02/2016</u> Horaire d'ouverture du scrutin : <u>08h00</u> Horaire de clôture du scrutin : <u>18h00</u> Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher) ☐ Oui ☒ Non A. Nombre d'électeurs inscrits : <u>223</u> B. Nombre de votants : <u>154</u> C. Bulletins blancs ou nuls : <u>11</u> D. Suffrages valablement exprimés (B - C) : <u>143</u>	Le quorum a-t-il été atteint ? QUORUM = $E = \frac{A}{2} = \frac{223}{2} = 111$ ☐ Non si D est inférieur à E ☒ Oui si D est supérieur à E	Nombre de listes présentées au premier tour : <u>4</u> Nombre de sièges à pourvoir par le collège : <u>6</u> P = <u>6</u> Quotient électoral (2 décimales) : $G = \frac{D}{P} = \frac{143}{6} = 23.83$
---	---	--

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
	Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du candidat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{K+1}{V}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste
										1 ^{er} siège 9	2 ^{ème} siège 10	3 ^{ème} siège 11		
KOFFI MEHA	F	FO		16	16	80	5	16	0	16	16			
FOUNS FREDERIC	H	FO		16	16	80	5	16	0	16	16			
ARNAUDY CLAUDE	H	FO		16	16	80	5	16	0	16	16			
QUAEYBEUR ALDO	H	FO		16	16	80	5	16	0	16	16			
BOADI TAND FAUSTIN	H	FO		16	16	80	5	16	0	16	16			
MILLOT GUY	H	CAT		46	46	230	5	46	1				Elu	
MARTINE MARCEL	H	CAT		46	46	230	5	46	1	23			Elu	
BUCHART FABIENNE	F	CAT		46	46	230	5	46	1	23	15.33			
OU DIN NELLY	F	CAT		46	46	230	5	46	1	23	15.33			
HENOUDA SALIM	H	CAT		46	46	230	5	46	1	23	15.33			
QUETIER DOMINIQUE	F	CGT		9	9	18	2	9	0	9	9			
ROUSSET OILLES	H	CGT		9	9	18	2	9	0	9	9			
CARLIER STEPHANIE	F	CFTC		72	72	358	5	71.6	3				Elu	
LOIREAU SYLVIE	F	CFTC		72	71	358	5	71.6	3	17.9	17.9			
GOMEZ JEAN YVES	H	CFTC		72	71	358	5	71.6	3				Elu	
BADET ODILE	F	CFTC		72	72	358	5	71.6	3				Elu	
BUSCAIL MICHEL	H	CFTC		72	72	358	5	71.6	3	17.9	17.9		Elu	

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1 ^{er} tour :	V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1 ^{er} tour, indiquez pour chacune :					
NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature	NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)
SAÏCHE REGIS	FO					
MAÏE FATHACH	CGT					
CONESTAN	CFC					
TREBAY	SUD					
BUKADA	CFC avec adhésions					
DISTE	CAT					
TCHOU	CGT					

Feuille n° /

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention « suite ».